

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant
ANSELL (U.K.) LIMITED
BUILDING C, WILLERBY HILL
BUSINESS PARK
WILLERBY, HULL
UNITED KINGDOM, HU10 6FE

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

AlphaTech® 4000 AVANT₂ AIRline Model 756

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie

III



TYPE 3



EN 1073-1



EN 1149-5

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14605:2005 + A1:2009, EN 1073-1:2016 + A1:2018, EN 1149-5:2018, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 10282 A/21/30 PSA émis par l'organisme notifié :

DEKRA TESTING AND CERTIFICATION GMBH
DINNENDAHLSTR. 9
44809 BOCHUM
GERMANY

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié:"

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND

Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2021/08/01